

CONTEZ-MOI UN JARDIN

Quelques pistes de mise en œuvre

OCCE 23 et OCCE 87 Tel : 07 50 81 43 00 Site : <http://www.occe.coop/~ur-limousin/>
occe2387@gmail.com

Pédagogie coopérative

Contez-moi un jardin est un projet coopératif pluridisciplinaire qui propose de travailler le jardin à partir des contes.

Les séquences autour des contes sont à construire par les enseignants en fonction de leurs projets de classe et/ou du projet d'école.

Comment créer du lien entre contes et jardins ?

- A partir des illustrations : quel est l'univers dans lequel les personnages évoluent dans un conte ou dans différentes versions d'un même conte ? Est-il bienveillant ? Est-il hostile ? Quels sont les lieux présentés ? Certains végétaux vous sont-ils connus ? Etc...
- A partir d'un personnage : quels sont les caractères des divers personnages ? Rechercher leurs singularités, leurs différences, etc...

Des exemples de mise en œuvre :

- Proposition 1 : De la boîte au jardin

L'enseignant lit le conte sans les illustrations. Les élèves dessinent les différentes étapes du conte. Deux ou trois moments importants du conte sont choisis, ils sont mis en « scène » en volume dans des boîtes en carton. Cet espace « réduit » ayant figure de maquette pourra ensuite être « recréé » dans le jardin.

- Proposition 2 : Le jardin symbolique

Lister les symboles qui caractérisent les personnages ou le conte. Choisir un ou plusieurs éléments et les mettre en scène dans un jardin.

Exemple : Le Petit Chaperon Rouge pourra être symbolisé par la couleur rouge. On pourra aussi imaginer un jardin avec des paniers... un jardin avec des plantes à fleurs rouges...

- Proposition 3 : Parcours « contes »

Le jardin pourra être construit comme un parcours tout au long duquel les contes ou des extraits seront suspendus dans des arbres à contes et une promenade contée pour

les parents pourra être proposée.

Proposition 4 : « Qu'y-a-t-il dans votre jardin ? »

Qu'y a-t-il dans votre jardin Monsieur l'Ogre ? Madame la Sorcière ? Etc...

ATTENTION : cette liste n'est pas exhaustive. Chacun est libre de trouver son propre chemin.

Partenariat avec les jardins sonores de la Borie

Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat avec les jardins sonores de la Borie, il est proposé à toutes les classes participantes la possibilité de participer à :

- **Visite guidée des jardins sonores** (uniquement après les vacances de Pâques) : 4 € par élève.
- **Ateliers**
 - Atelier de création sonore : 5 € après Pâques ou 3 € avant
A partir de la Grande Section : sonoriser un conte ou un élément de conte
 - Atelier Petite et Moyenne section : loto des sons et instrumentarium Baché 5 €
- **Tarif journée complète** : 8 euros (visite + atelier) après Pâques
- **Possibilité d'ateliers** dans l'école à 5 € (Attention, il faudra tenir compte des frais de déplacements)

Les enseignants intéressés, après s'être inscrits au projet, prendront directement contact avec Mme Douvion Marie-Caroline Responsable de l'action culturelle aux Jardins Sonores de la Borie (Téléphone : 05 55 31 84 84)

Des outils :

Une malle « jardins » disponible à l'OCCE

Une malle « jardins » disponible au Point Arts Visuels de Limoges

Pour aller plus loin

Les carnets de jardins en Limousin à télécharger sur <http://www.tourisme-hautevienne.com/spip.php?article1264>

Le château du Puy à Tercillat en Creuse : <http://www.chateaudupuy.com/contact.html>

Le château de Rivau et ses jardins de contes de fées en Touraine proposent des activités pédagogiques autour des contes. <http://www.chateaurivau.com/fr/index.php>

Le site du CNDP de l'académie de Créteil donne des pistes d'activités autour des contes : <http://www.cndp.fr/crdp-creteil/telemaque/comite/contes.htm>

Des plants

L'OCCE 87 vous offre 30 plants à récupérer à l'APSAH d'Aix sur Vienne.

Remise des prix

La remise aura lieu le 24 juin après-midi dans les Jardins Sonores de La Borie avec visite de l'exposition, spectacle et goûter.

Pensez dès à présent à réserver votre journée.

Participation des DDEN

Les DDEN soutiendront le partenariat avec les Jardins Sonores de la Borie en prenant en charge une partie des frais d'animation.

Les écoles qui n'iront pas aux Jardins Sonores de la Borie seront également récompensées.